



1re Compagnie d'Arc d'Aunis

La Rochelle

Saison 2019-2020

Inscriptions à partir du 2 septembre 2019 au gymnase du Lycée Saint-Exupéry
au jours et heures des entraînements

Reprise des entraînements à partir du 9 septembre 2019

Association loi 1901

Affiliation FFTA

1017039

SIRET

44768073700023

Portable

07 67 48 25 33

Courriel

president@arclarochelle.fr

Site

www.arclarochelle.fr



<https://www.facebook.com/1er.Compagnie.d.arc.d.aunis/>

Siège

1CAA

22, Bd Winston Churchill
17000 LA ROCHELLE



Horaires des séances

Lundi	19h00 - 21h00	Adultes-ados (Débutants / Perfectionnement)
Jeudi	18h30 - 21h00	Adultes-ados (Perfectionnement)
Vendredi	18h00 - 19h30	Jeunes
Vendredi	19h30 - 21h00	Adultes-ados (Entraînement libre)

Des modifications peuvent survenir au cours de l'année

**Les entraînements se pratiquent
en tenue et chaussures de sport !**

Tarifs annuels

Adulte compétiteur	144,00 €
Adulte pratiquant	129,00 €
Adulte non pratiquant	74,00 €
Jeune (-18ans)	114,00 €
Étudiant	119,00 €
Handi compétiteur	124,00 €
Handi pratiquant	119,00 €
Découverte (à partir du 1er mars)	72,00 €

Familles : réduction de 10,00€ pour le 2ème inscrit de
15,00€ pour le 3ème et suivants.

Le règlement de la cotisation peut s'effectuer en 1 ou
plusieurs fois.

Les personnes n'ayant jamais pratiqué le tir à l'arc peuvent bénéficier de 2 séances gratuites avant de s'engager pour l'année. Elles devront toutefois renseigner la fiche de pré-inscription. (Tout le matériel est prêté au cours de ces deux séances).

Pour le renouvellement de licence, il est obligatoire de présenter le questionnaire de santé renseigné, si le **certificat médical** date de moins de 3 ans. Sinon un **certificat médical** stipulant "**pratique en compétition**" est exigé. Les titulaires du passeport peuvent directement le faire valider par le médecin.

Modalités : Les entraînements ont lieu au gymnase du Lycée Saint-Exupéry, pendant les périodes scolaires de septembre à avril, puis au terrain des trois fontaines, rue des Gonthières (en face du jardin du Prieuré). Pendant les vacances scolaires, des séances sont organisées suivant les disponibilités de l'encadrement et du gymnase. Les séances sont encadrées par des bénévoles, des titulaires de brevet fédéral et d'un DE.

Matériel : L'arc, le viseur, et la canne sont prêtés les 2 premières années contre le dépôt d'un chèque de caution, Les années suivantes, une participation financière est demandée en plus. (Voir règlement intérieur)

Conditions : Le petit matériel doit être acheté, soit: un carquois, 6 flèches, une palette "decut", un bracelet et éventuellement un plastron (pour environ 70,00 à 110,00€).

Les principales contre-indications pour le tir à l'arc consistent en problèmes aux vertèbres cervicales ou de rhumatisme articulaire.



Pour tout renseignement complémentaire consultez
notre site internet ou n'hésitez pas à nous poser des
questions !!



Organisation et fonctionnement

La 1ère Compagnie d'Arc d'Aunis est une association sportive loi de 1901.

Une Assemblée Générale est organisée une fois par an, et le comité directeur se réunit au moins 1 fois par trimestre

L'accès au gymnase (saison hivernale) est défini selon les créneaux horaires attribués par la mairie, chaque saison. Nous disposons aussi d'un terrain extérieur clôturé.

Tout au long de l'année, des ateliers sont organisés pour le passage de flèches (niveaux) et l'entretien du matériel (un samedi par mois à peu près).

Selon les années, nous organisons deux concours par an, une journée promotionnelle avec différents partenaires et en fin d'année nous nous retrouvons au terrain pour une journée ludique avec un barbecue le midi.

Nous demandons aussi de temps en temps une participation à l'entretien et l'aménagement du terrain.

Attention depuis la rentrée 2014 les licences sont dématérialisées par la FFTA !!!

Pour les jeunes, à partir de la 2ème année, commencent les concours.

Pour les adultes un certain nombre de concours se situent aux alentours, vous retrouverez le calendrier de ceux-ci sur le site internet de la ligue <http://arc-aquitaine.org> rubrique compétitions.

Les clubs nous envoient régulièrement leurs mandats que nous affichons. **Attention les places sont parfois limitées !!!**

Toutes les dates concernant les actions du club sont affichées et se trouvent sur le site www.arclarochelle.fr

The screenshot shows the website for the 'COMITE REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE TIR A L'ARC'. It features a search bar at the top right and a navigation menu with items like 'ACCUEIL', 'ACTUALITES', 'LE TIR A L'ARC', 'LE COMITE', 'COMPETITIONS', 'FORMATIONS', and 'MEDIAS'. Below the navigation is a 'COMPÉTITIONS' section with a 'FILTRE PAR DISCIPLINE' section containing buttons for 'TOUTES', 'CONCOURS ANNUELE', 'FEDERAL', 'LOISIRS-DART', 'SPECIAL JEUNES', 'TIR 3D', 'TIR BEURSAULT', 'TIR CAMPAGNE', 'TIR EN SALLE', and 'TIR NATUREL'. There are also buttons for 'TIRA', 'TIRA A DISTANCES', 'TIRA SALLE', 'TIRA TARGET', 'TIRA/FEDERAL', and 'LOISIR'. Below the filter is a calendar for 'Juin 2017' with a 'Préc.' button on the left and a 'Suiv.' button on the right. The calendar shows events on Saturday (3) and Sunday (4) of June, including 'Algarve - CNE, CNE 2, CNE 3' and 'Algarve - CNE, CNE 2, CNE 3'.

D'autre part il nous arrive de participer aux manifestations locales, notamment des stages de perfectionnement pour les jeunes (1 en automne et l'autre au printemps) et selon les années pour les adultes (journées de préparation mentale, matériel, spécial poules, etc...) à consulter sur www.tiralarc17.fr (Activités/Stages)

Toutes ces actions ne peuvent exister que si un certain nombre de bénévoles se manifeste et ne se contente pas d'être "consommateur". Nous avons déjà obtenu plusieurs fois le label de bronze de la FFTA, nous pouvons obtenir mieux.

Vous rencontrerez parfois des tireurs des Archers De Rô (Aytré), des Archers de Ré, des Archers de la Tublerie (Nieul sur mer) et parfois d'ailleurs.... montre de la sympathie qui règne entre nous

Information CNIL.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à: president@arclarochelle.fr

Bons tirs et Bonne saison

Les membres du bureau